

DOB 2019 - Dossier de presse

Réunion de l'Assemblée départementale pour le Débat d'orientations budgétaires 2019

Solidarité et investissement : les priorités réaffirmées lors du débat sur les orientations budgétaires du Département

Première session plénière de l'année pour les 38 Conseillers départementaux, le débat sur les orientations budgétaires précède de quelques semaines le vote du budget primitif 2019 du Département de la Savoie qui interviendra le 22 mars prochain.

Le contexte dans lequel la collectivité départementale inscrit son action en 2019 est marqué par un environnement économique et financier incertain. Si la loi de finances 2019 confirme la stabilisation de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) aux collectivités territoriales, différentes adaptations sont prévues parmi lesquelles la création pour les Départements d'un fonds de péréquation interdépartemental alimenté par un prélèvement supplémentaire sur les droits de mutation à titre onéreux, et la réforme de la Dotation globale d'équipement en une dotation de soutien à l'investissement.

Fin 2018, le Département de la Savoie présente une situation financière structurellement solide, bénéficiaire d'une épargne brute supérieure à 20% de ses recettes de fonctionnement, et d'un encours de dette en forte diminution, de 28 M€ après 30 M€ en 2017. Ce résultat est lié d'une part à l'accroissement exceptionnel des recettes sur les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) dont il a bénéficié en 2018 (plus de 100 M€), et d'autre part à la poursuite de la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement.

Une situation qui permettra au Département de respecter les objectifs du contrat financier signé en juin dernier et pour 3 ans avec l'État de contribuer à l'effort de réduction des dépenses publiques en limitant la progression de ses dépenses de fonctionnement à 1,2% par an.

La gestion rigoureuse des dépenses courantes et la maîtrise de l'endettement, socle de la stratégie budgétaire du Département, lui permettent ainsi, en réponse aux attentes et aux besoins de la population comme des acteurs du territoire de réaffirmer ses priorités politiques : la solidarité et l'investissement.

Les budgets à venir traduiront la volonté du Département de poursuivre son action en faveur de la cohésion sociale et territoriale, portées notamment par les politiques relevant des services à la population, et en faveur de l'aménagement de la Savoie.

Le programme ambitieux d'investissements pour la rénovation et la restructuration partielle ou complète de 28 collèges, adopté en 2018 à hauteur de 110 M€ sur 6 ans, se met en œuvre progressivement. La reconstruction de l'Atelier culinaire départemental et son extension à de nouveaux collèges du bassin chambérien va entrer prochainement en phase opérationnelle.

Par ailleurs, les investissements engagés pour la remise à niveau des routes départementales répondent à la nécessité de préserver le niveau de service en matière de sécurité et de remédier aux risques liés à leur détérioration, en particulier sur les accès aux stations et sur le réseau secondaire. Les crédits mobilisés en 2018 pour le renouvellement des revêtements des chaussées, l'entretien des ouvrages d'art et les travaux de protection contre les risques naturels seront consolidés jusqu'en 2021. Un programme d'opérations nouvelles comprenant le Pont de Montrigon à Bourg-Saint-Maurice, la desserte des Sybelles, la sécurisation des tunnels ainsi que des aménagements cyclables structurants comme la passerelle de La Balme/Virignin sur l'itinéraire ViaRhôna, et la véloroute V62 dans la Combe de Savoie est d'ores et déjà engagé.